

Date de convocation :**19 mai 2020**Nombre de conseillers
en exercice : **15**Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N° 3.17Election du délégué
au Syndicat Mixte
Haute-Garonne
Environnement**Commune de BOUSSENS**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille vingt** et le **28 mai**, à **19 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : M. SANS, Mme GÉRARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, SANDY et AGUILA.

Madame Sylvie GÉRARD est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les assemblées municipales nouvellement élues doivent procéder à l'élection des nouveaux délégués aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dont elles font partie.

Pour le Syndicat Mixte Haute Garonne Environnement, les statuts prévoient que chaque commune sera représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Après avoir procédé au vote, à bulletin secret, les délégués suivants ont été élus à la majorité absolue :

- Délégué titulaire : **Madame DALLA-ZANNA Rosanna**
- Déléguée suppléante : **Madame GRANGE Martine**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le **02 juin 2020**

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **29 mai 2020**

Le Maire,
Christian SANS

